

ARRETE de ARS Guyane n°2025/19 du 29 janvier 2025 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour le dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation au regard du schéma régional de santé de la Guyane pour les activités de soins et équipements matériels lourds énumérés aux articles R.6122-25 et R.6122-26 du code de la santé publique

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé de Guyane**

- VU** le code de santé publique et notamment les articles L.6122-9 à L.6122-10 et R.6122-23 à R.6122-44,
- VU** l'ordonnance 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- VU** la loi du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels
- VU** le décret du 25 mars 2024 relatif à la simplification de la mise en œuvre de la réforme des autorisations d'activités de soins
- VU** le décret du 14 novembre 2024 portant nomination de Monsieur Laurent Bien, Directeur général de l'Agence régionale de santé de Guyane;
- VU** l'arrêté ARS GUYANE/DG/2018-252 du 12 décembre 2018 portant adoption du Projet Régional de Santé de la Guyane 2018-2028 par le directeur général de l'Agence régionale de santé de Guyane ;
- VU** l'arrêté de l'ARS Guyane n° 2023/293 du 31 octobre 2023 portant révision du Programme Régional de Santé de la Guyane 2018-2028;
- VU** l'arrêté de l'ARS Guyane n° 2023/294 du 31 octobre 2023 portant révision des zones du programme régional de santé relatives aux activités de soins et aux équipements matériels lourds ;
- VU** l'arrêté ARS Guyane n°2024/175 du 29 mai 2024 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour le dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation au regard du schéma régional de santé de la Guyane pour les activités de soins et équipements matériels lourds énumérés aux articles R.6122-25 et R.6122-26 du code de la santé publique

ARRETE

- ARTICLE 1** L'arrêté ARS Guyane n°2024/175 du 29 mai 2024 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour le dépôt des demandes d'autorisation et de renouvellement d'autorisation au regard du schéma régional de santé de la Guyane pour les activités de soins et équipements matériels lourds énumérés aux articles R.6122-25 et R.6122-26 du code de la santé publique **est abrogé**.
- ARTICLE 2** Le bilan quantitatif de l'offre de soins pour les activités de soins énumérées à l'article R.6122-25 du même code, est fixé au 29 janvier 2025 conformément aux tableaux figurant en annexe du présent arrêté.
- ARTICLE 3** Conformément aux dispositions de l'article R 6122-30 du code de la santé publique, ce bilan sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Guyane et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé de Guyane jusqu'à la clôture de la période de réception des dossiers.
- ARTICLE 4** La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou, à l'égard des tiers, de sa publication d'un recours hiérarchique auprès du Ministère chargé de la santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un recours préalable au recours contentieux, qui peut être formé devant un tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.
- ARTICLE 5** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé de Guyane est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Directeur général de l'ARS Guyane

Laurent Bien




ANNEXE

Rappel : un découpage selon deux zones infrarégionales a été défini.

- La zone 1 renvoie au bassin cayennais qui couvre Cayenne, Rémire-Montjoly et Matoury et Maccouria
- La zone 2 quant à elle concerne les territoires en dehors des communes de la zone 1

Activité de soins : Médecine

	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles				
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	
MEDECINE													
Médecine	5	7	6	7	6		8*		0	1	0	0	

- *Besoins exceptionnels

Activité de soins : Chirurgie

	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles				
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	
CHIRURGIE													
Chirurgie pratiquée chez les patients adultes	2	4	2	3	3		4*		0	1	0	0	
Chirurgie pédiatrique	1	1	1	2	1		0		0	0	1	2	
Chirurgie bariatrique	0	1	0	1	1		0		0	0	0	1	

- *Besoins exceptionnels

Activité de soins : HAD

	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles				
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	
HAD													
HAD socle	2	3	4	7	0		0		2	3	4	7	
HAD réadaptation	1	2	1	2	0		0		1	2	1	2	
HAD enfants de moins de 3 ans	2	3	4	6	0		0		2	3	4	6	
HAD ante- et post-partum	1	2	1	2	0		0		1	2	1	2	

Activité de soins: Psychiatrie

	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles				
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	
Psychiatrie													
Psychiatrie de l'adulte	2	3	6	7	2		1		0	1	5	6	
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	2	3	2	7	2		1		0	1	1	6	
Psychiatrie périnatale	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1	
Soins sans consentement	1	1	1	1	1		1		0	0	0	0	

Activité de soins : Gynéco-obstétrique

	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles			
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Gynéco-obstétrique												
Unité obstétrique et unité de néonatalogie avec soins intensifs et unité de réanimation / Maternité de niveau 3	1	1*	1	1*	1		0		0	0	1	1*
Unité obstétrique et unité de néonatalogie avec soins intensifs / Maternité de niveau 2B	0	0*	0	1*	0		1		0	0*	0	1*
Unité obstétrique et unité de néonatalogie avec soins intensifs / Maternité de niveau 2A	0	1*	0	1*	0		1		0	1*	0	1*
Unité obstétrique / Maternité de niveau 1	1	1*	0	1*	0		0		1	1*	0	1*
Centre périnatal de proximité	0	0	3	4	0		0		0	0	3	4

*La somme de la totalité des maternités autorisées sur le territoire doit être inférieure à 5

Activité de soins : soins critiques

		BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles			
		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2	
		Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Soins critiques													
Adultes	Réanimation et soins intensifs polyvalents, et de spécialité le cas échéant	1	1	1	1	1		1		0	0	0	0
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	0	1	1	1	0		1		0	1	0	0
	Soins intensifs de cardiologie	1	1	0	0	1		0		0	0	0	0
	Soins intensifs de neurologie vasculaire	1	1	0	0	1		0		0	0	0	0
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0	0	0		0		0	0	0	0
Pédiatrie	Mention 1 : Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	1	0	0	1		0		0	0	0	0
	Mention 2 : Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	1	0	0	0		0		0	1	0	0
	Mention 3 : Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
	Mention 4 : Soins intensifs pédiatriques d'hématologie	0	0	0	0	0		0		0	0	0	0

Activité de soins : assistance médicale à la procréation

Assistance médicale à la procréation	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles			
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Activités cliniques – Prélèvement des ovocytes en vue d'une AMP	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités cliniques – Prélèvement des spermatozoïdes en vue d'une AMP	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités cliniques – Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités cliniques – Prélèvement des ovocytes en vue d'un don	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités cliniques – Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités biologiques – Préparation et conservation de spermes et ovocytes	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités biologiques – Activités relatives à la FIV sans ou avec micromanipulation (recueil, préparation, conservation du sperme, préparation et conservation des ovocytes)	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités biologiques – Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités biologiques - Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités biologiques - Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de l'article L. 2141-11	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités biologiques - Conservation des embryons en vue de projet parental ou en application du 2° du II de l'article L2141-4 (embryons destinés à la recherche ou à la préparation de thérapies cellulaires)	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Activités biologiques - Conservation des embryons en vue de leur accueil et de leur implantation	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1

Activité de soins : diagnostic prénatal

Diagnostic prénatal	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles			
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Diagnostic prénatal - Les examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels ;	1	2	0	2	1		0		0	1	0	2
Diagnostic prénatal - Les examens de génétique portant sur l'ADN fœtal libre circulant dans le sang maternel.	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Diagnostic prénatal - Les examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués à la cytogénétique;	1	1	1	1	0		0		1	1	1	1
Diagnostic prénatal - Les examens de génétique moléculaire;	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Diagnostic prénatal - Les examens de biochimie fœtale à visée	1	2	1	2	0		0		1	2	1	2
Diagnostic prénatal - Les examens en vue du diagnostic de maladies	1	2	1	2	0		0		1	2	1	2

Activité de soins : soins médicaux et de réadaptation

Soins médicaux et de réadaptation	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles			
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Mention « polyvalent »	5	5	2	2	0		0		5	5	2	2
Mention « gériatrie »	1	1	1	1	0		0		1	1	1	1
Mention « locomoteur »	2	2	0	1	2		0		0	0	0	1
Mention « système nerveux »	2	2	0	1	2		0		0	0	0	1
Mention « cardio-vasculaire »	2	2	0	1	2		0		0	0	0	1
Mention « pneumologie »	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	2	0	1	0		0		1	2	0	1
Modalité « cancers » comprenant la mention « oncologie »	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Modalité « cancers » comprenant la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0	0		0		0	0	0	0
Mention « conduites addictives »	1	1	0	1	1		0		0	0	0	1
Modalité « pédiatrie » comprenant la mention « enfants et adolescents »	0	1	0	1	0		0		0	1	0	1
Modalité « pédiatrie » comprenant la mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	1	1	1	1	0		0		1	1	1	1

Activité de soins : traitement d'insuffisance rénale chronique

	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles			
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Traitement d'insuffisance rénale chronique par épuration extracorporelle												
Dialyse – hémodialyse en centre de dialyse	3	3	1	1	3		1		0	0	0	0
Dialyse - Hémodialyse en Unité de dialyse médicalisée	3	3	1	2	3		1		0	0	0	1
Dialyse à domicile par hémodialyse	1	1	2	4	1		0		0	0	2	4
Dialyse péritonéale	1	1	2	4	0		0		1	1	2	4
Hémodialyse en unité d'auto dialyse simple ou assistée	1	2	2	3	1		2		0	1	0	1

Activité de soins : neurochirurgie

	BQOS cible		Implantations déjà autorisées	Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute		Borne basse	Borne haute
NEUROCHIRURGIE					
Neurochirurgie générale pour adultes - socle	0	1	1	0	0
Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	0	1	0	0	1
Neurochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	0	1	1	0	0
Neurochirurgie pédiatrique	0	0	0	0	0

Activité de soins : activité de greffe

Activité de greffe	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute			Borne basse	Borne haute
	Activité de greffes d'organes – Rein	0	1	1		0
Activité de greffes d'organes – Pancréas	0	0	0		0	0
Activité de greffes d'organes – Rein et pancréas	0	0	0		0	0
Activité de greffes d'organes – Foie	0	0	0		0	0
Activité de greffes d'organes – Intestin	0	0	0		0	0
Activité de greffes d'organes – Cœur	0	0	0		0	0
Activité de greffes d'organes – Poumon	0	0	0		0	0
Activité de greffes d'organes – Cœur et poumon	0	0	0		0	0
Activité de greffes allogénique	0	0	0		0	0
Activité de greffes autologue	0	0	0		0	0

Activité de soins : médecine d'urgence

Médecine d'urgence	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
	SMUR pédiatrique	1	1	0		0
SMUR	3	3	3		0	0
SMUR saisonniers	0	0	0		0	0
Structures d'urgences	3	6	3		0	3
SU pédiatriques	1	2	0		1	2
SU saisonnier	0	0	0		0	0
SAMU	1	1	1		0	0

Activité de soins : traitement de cancer

Cancer : chirurgie oncologique		BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
		Borne Basse	Borne haute	Borne Basse	Borne haute	Borne Basse	Borne haute
MENTION A	A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive	1	1**	0		1	1**
	A2 : Chirurgie oncologique thoracique	0	0	0		0	0
	A3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	0	1	0		0	1
	A4 : Chirurgie oncologique urologique	1	1**	0		1	1**
	A5 : Chirurgie oncologique gynécologique	1	1**	0		1	1**
	A6 : Chirurgie oncologique mammaire	1	1	0		1	1
	A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée. La ou les infra-régionalisations tumorales en mention A7 ne concernent pas les infra-régionalisations prévues en mention A1 à A6, à l'exception de la chirurgie du cancer de la thyroïde	0	0	0		0	0
MENTION B*	Mention B1 : chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe	0	1**	0		0	1**
	Mention B2 : B2- chirurgie oncologique thoracique complexe	0	0	0		0	0
	Mention B3 : B3- chirurgie oncologique ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe	0	0	0		0	0
	Mention B4- chirurgie oncologique urologique complexe	0	1**	0		0	1**
	Mention B5- chirurgie oncologique gynécologique complexe	0	1**	0		0	1**
MENTION C	Mention C : Chirurgie oncologique chez l'enfant et les adolescents de moins de 18 ans	0	0	0		0	0

* Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales. La mission de recours mentionnée à l'article R. 6123-91-2 ainsi que la chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence, curative des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée

** Le cumul des bornes hautes A1+B1 pour la chirurgie oncologique viscérale et digestive est 1. Si une autorisation de mention B1 est attribuée, elle répond à l'engagement de la borne basse 1 de modalité A1. Le cumul des bornes hautes A4+B4 pour la chirurgie urologique est 1. Si une autorisation de mention B4 est attribuée, elle répond à l'engagement de la borne basse 1 de modalité A4. Le cumul des bornes hautes A5+B5 pour la chirurgie oncologique gynécologique est 1. Si une autorisation de mention B5 est attribuée, elle répond à l'engagement de la borne basse 1 de modalité A5.

Cancer : radiothérapie externe	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
	MENTION A : radiothérapie externe chez l'adulte	1	1	0		1
MENTION B : Curiethérapie chez l'adulte	0	0	0		0	0
MENTION C : radiothérapie chez l'adulte et chez l'enfant et l'adolescent de moins de 18 ans	0	0	0		0	0

Cancer : Traitement médicamenteux systémique des cancers	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
	MENTION A : TMSC chez l'adulte hors chimio intensives citées dans la mention B	1	3	0		1
MENTION B : TMSC chez l'adulte y compris les chimio intensives entraînant une aplasie prévisible +8 jours et leur prise en charge	0	0	0		0	0
MENTION C : TMSC chez l'enfant et l'adolescent y compris les chimio intensives entraînant une aplasie prévisible +8 jours et leur prise en charge	0	0	0		0	0

Activité de soins : médecine nucléaire

Médecine nucléaire	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
	MENTION A	0	1	0		0
MENTION B	0	1	0		0	1

Activité de soins : Activité interventionnelle sous imagerie médicale en neuroradiologie

Activité interventionnelle sous imagerie médicale en neuroradiologie						
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Mention : Trombectomie mécanique	0	1	0		0	1
Mention B : Ensemble des activités de neuroradiologie interventionnelle	0	1	0		0	1

Activité de soins : activité interventionnelle sous imagerie médicale en cardiologie

		BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
		Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Activité interventionnelle sous imagerie médicale en cardiologie							
Modalité : Rythmologie interventionnel le	Mention A : Chez l'adulte actes interventionnels d'électrophysiologie diagnostique et les actes de poses de pacemaker mono et double chambre avec sonde	1	3	1		0	2
	Mention B : A+Actes d'ablation atriale droite et atrioventriculaire, de poses de défibrillateurs et de stimulateurs multisites	1	2	0		1	2
	Mention C : B+ des actes d'ablation atriale avec abord transeptal, d'ablation ventriculaire et tous les actes de rythmologie réalisés chez un enfant hors cardiopathie congénitale complexe	0	0	0		0	0
	Mention D : C+ les actes à haut risque de plaie cardiaque ou vasculaire et les actes de rythmologie réalisés chez un patient ayant une cardiopathie congénitale complexe	0	0	0		0	0
Modalité : Cardiopathies congénitales hors rythmologie	Mention A : Actes de prise en charge des anomalies du cloisonnement inter atrial, fermeture de canal artériel...	1	2	0		1	2
	Mention B : gestes de dilatation, toute pose de stent ou de dispositif intracardiaque...	1	2	0		1	2
Modalité : Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte		0	1	0		0	1

Activité de soins : soins de longue durée

Unité de soins de longue durée	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Unité de soins de longue durée	1	3	1		0	2

Activité de soins : médecine génétique

Médecine génétique	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Activités constituant les analyses à des fins de détermination des caractéristiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques à des fins médicales - analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétique moléculaire	0	1	0		0	1
Activités constituant les analyses à des fins de détermination des caractéristiques d'une personne ou de son identification par empreintes génétiques à des fins médicales - analyses de génétique moléculaire	0	1	0		0	1

Equipements de matériels lourds

Equipement matériel lourd :	BQOS cible				Implantations déjà autorisées				Implantations disponibles			
	Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2		Zone 1		Zone 2	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Equipements d'imagerie en coupes comprenant les appareils d'imagerie ou de spectrométrie par résonance magnétique nucléaire à utilisation clinique ou les scanographes à utilisation médicale à l'exception des équipements d'imagerie hybrides	4	4	4	4	2		3		2	2	1	1

Equipement de matériel lourd	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
Caisson hyperbare	1	1		0	1	1
Cyclotron à utilisation médicale	0	0		0	0	0

Radiologie interventionnelle	BQOS cible		Implantations déjà autorisées		Implantations disponibles	
	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute	Borne basse	Borne haute
	Mention A : actes de radiologie interventionnelle par voie endo-veineuse, y compris pour pose de voies d'abord, ainsi que les actes percutanés et par voie transorificielle suivants : infiltrations profondes, ponctions, biopsies et drainages d'organes intrathoraciques, intra-abdominaux ou intra-pelviens, hors actes des mentions B, C et D	2	5	3		0
Mention B : en sus des actes autorisés au titre de la mention A, et à l'exception des actes relevant spécifiquement des mentions C et D, les actes de radiologie interventionnelle par voie endo-veineuse profonde et endo-artérielle, ainsi que les autres actes de radiologie interventionnelle par voie percutanée ou transorificielle	2	5	1		1	4
Mention C : en sus des actes autorisés au titre de la mention B et à l'exception des actes réalisés dans les conditions spécifiquement prévues au titre de la mention D, les actes de radiologie interventionnelle thérapeutiques du cancer par voie percutanée et par voie transorificielle, ainsi que les actes thérapeutiques du cancer par voie endoveineuse et endoartérielle	1	3	1		0	2
Mention D : ensemble des actes mentionnés à l'article R. 6123-165, y compris les actes de radiologie interventionnelle thérapeutiques, assurés en permanence, relatifs à la prise en charge en urgence de l'hémostase des pathologies vasculaires et viscérales hors circulation intracrânienne, dont ceux requérant un plateau de soins critiques	1	2	1		0	1

